

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - B2024/005780 - 2015 B 00102 - 809 376 361 - 3 C T

RENNES

276, rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX
Tél : 02.99.86.31.31
Fax : 02.99.86.03.03
rennes@geirec.com

SAINT-GRÉGOIRE

11, parc de Brocéliande
BP 76203
35762 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.14.33.14
saint.gregoire@geirec.com

NANTES

127, rue Robert Schuman
44800 ST-HERBLAIN
Tél : 02.51.25.22.22
Fax : 02.51.25.22.29
nantes@geirec.com

LORIENT

18, rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Tél : 02.97.87.22.22
Fax : 02.97.87.22.29
lorient@geirec.com

BELLE-ÎLE EN MER

1, rue de Verdun
56360 LE PALAIS
Tél : 02.97.31.51.79
belle-ile@geirec.com

CONCARNEAU

5, Bis rue des Ecoles
BP 130
29181 CONCARNEAU CEDEX
Tél : 02.98.50.76.75
concarneau@geirec.com



3 C T

7 impasse Charcot

56270 PLOEMEUR

DOSSIER JURIDIQUE

**DÉPÔT DES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2023

3 C T

Société par actions simplifiée au capital de 130 000 euros

Siège social : 7 impasse Charcot
56270 PLOEMEUR

809 376 361 RCS LORIENT

SOMMAIRE

DOCUMENTS COMPTABLES ARRETES AU 31/12/2023

- Documents de Dépôt des comptes**
- Bilan et Comptes de Résultat**
- Annexe des Comptes Annuels**

--==00O00==--

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	198 980		198 980	198 980		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	198 980		198 980	198 980		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	848		848	33 755	32 906	97.49
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 744		1 744	84	1 659	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 592		2 592	33 839	31 247	92.34
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	201 572		201 572	232 819	31 247	13.42

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 130 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	130 000	130 000		
	Réserves				
	Réserve légale	13 000	13 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	53 187	35 808	17 379	48.54
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 547	47 379	49 926	105.37
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	4 980	4 980		
	Total I	198 621	231 167	32 547	14.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 600	100	1 500	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES (I)	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 352	1 552	200	12.91
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	2 952	1 652	1 300	78.67
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	201 572	232 819	31 247	13.42

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 952

1 652

CG

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 460	2 054	406	19.78	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			2 460	2 054	406	19.78	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 460	2 054	406	19.78	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CU6

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			50 000		50 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		0			0	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		0	50 000		50 000	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		87	567		480	84.72
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		87	567		480	84.72
2. Résultat financier (V-VI)		87	49 433		49 520	100.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 547	47 379		49 926	105.37
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		0	50 000		50 000	100.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 547	2 621		74	2.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		2 547	47 379		49 926	105.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CLG

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants:

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 et le résultat est de - 2 547 Euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas d'éléments significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et suivants relatifs au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	198 980		
TOTAL	198 980		
TOTAL GENERAL	198 980		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			198 980	198 980
TOTAL			198 980	198 980
TOTAL GENERAL			198 980	198 980

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	4 980				4 980
TOTAL	4 980				4 980
TOTAL GENERAL	4 980				4 980

clw

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	848	848	
TOTAL	848	848	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 352	1 352		
Groupe et associés	1 600	1 600		
TOTAL	2 952	2 952		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	13 000			13 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
FRAIS ACQUISITION TITRES	DEROGATOIRE	5 ANS

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 352
Total	1 352

CLG

3 C T
Société par actions simplifiée
au capital de 130 000 euros
Siège social : 7 impasse Charcot
56270 PLOEMEUR
809 376 361 RCS LORIENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -2 546,51 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-2 546,51 euros

Prélèvement sur le compte « **autres réserves** »32 546,51 euros

Des sommes distribuables s'élevant ainsi à30 000,00 euros

A titre de dividendes30 000,00 euros

Soit 2,31 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 20 juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

cu

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



- *Certifié conforme*
Le Président
Cédric LE GALLO